



Communiqué de presse

18 juin 2025

## 16<sup>ème</sup> édition de la Journée CCR Protéger l'assurabilité : quelles solutions pour adapter nos territoires ?

CCR (Caisse Centrale de Réassurance), réassureur public au service de l'intérêt général et expert des risques extrêmes, organise aujourd'hui son rendez-vous annuel dédié à la protection de l'assurabilité. Cette 16<sup>ème</sup> édition est consacrée aux solutions concrètes pour adapter les territoires aux conséquences des catastrophes naturelles.

### **Passer de la prise de conscience des risques à une logique d'action concertée pour adapter les territoires**

Le rapport « Bilan Cat Nat 1982-2024 » de CCR met en valeur une année 2024 marquée à la fois par une très forte sinistralité attritionnelle et un événement d'une rare intensité, à savoir le cyclone Chido à Mayotte en décembre dernier. Dans ce contexte, CCR rassemble ce 18 juin 2025 les acteurs de l'écosystème de l'assurabilité autour de ses principaux enjeux :

- **La stabilité du financement des indemnisations par l'assurance.** La hausse de la surprime intervenue en janvier 2025 permet de fortement consolider le modèle d'indemnisation de CCR fondé sur une coopération étroite entre l'État, CCR et les assureurs. Il s'agit bien de garantir le haut niveau actuel de protection pour les assurés, à qui il est demandé une prime raisonnable. Depuis plus de quarante ans, ce régime a permis, à travers la garantie de l'État et le Traité de réassurance de CCR, de solvabiliser et de maintenir, pour les risques extrêmes pour lesquels une carence de marché existe, l'intervention des assureurs. L'évolution des financements attribués au FPRNM (Fonds « Barnier ») et à la prévention du retrait-gonflement des argiles (RGA) dans la loi de finances 2025 va parallèlement dans le bon sens.
- **L'émergence d'une filière privée active dans la prévention et l'adaptation. Cela est utile pour structurer des réponses durables, mutualiser les efforts et renforcer la résilience des territoires.** L'évolution des techniques de prévention, de construction et de réparation face en particulier aux variations prévisibles d'humidité des sols est nécessaire. Le Climate Change Resilience Fund (CCR-F), un fonds d'investissement dédié à l'innovation pour la prévention des catastrophes naturelles doté de 100 millions d'euros, viendra financer le capital d'entreprises apportant des solutions concrètes et innovantes.
- **L'action au plus près des territoires, avec une vision claire du risque.** Les collectivités locales et les particuliers sont en première ligne face aux catastrophes naturelles. Il sera donc indispensable de disposer dans un délai raisonnable d'une cartographie nationale actualisée des zones à risque, comme prévu dans le PNACC-3 (Plan national d'adaptation au changement climatique). Au-delà des catastrophes naturelles, les enjeux d'assurabilité doivent aujourd'hui être analysés à l'aune de nouveaux risques, qu'ils soient climatiques, technologiques ou sociaux.

→ [Programme complet de l'événement](#)

→ [S'inscrire pour recevoir les replays de l'événement](#)

## Actualités des Cat Nat 2024 : ce qu'il faut savoir

Inondations, cyclones, sécheresse : en métropole comme dans les territoires d'outre-mer, les catastrophes naturelles ont représenté 2,17 milliards d'euros d'indemnisation en 2024. La fréquence des sinistres est aujourd'hui quatre fois supérieure à celle d'avant 2015. Cette tendance est principalement due à l'impact du changement climatique, qui intensifie les phénomènes météorologiques extrêmes.

Le « Bilan Cat Nat 1982-2024 » de CCR est un outil mis à disposition de l'ensemble des parties prenantes pour améliorer l'efficacité des politiques publiques en matière de prévention et d'indemnisation. Il met en lumière les défis croissants posés par les catastrophes naturelles en France. Il souligne l'importance de renforcer les mesures de prévention, d'adaptation et de financement pour garantir la résilience des territoires et la protection des populations face à ces événements extrêmes tout en veillant à protéger l'assurabilité dans les zones fortement exposées.

→ [Les 6 points clés du bilan Cat Nat 2024](#)

→ [Le bilan Cat Nat 2024 complet en PDF](#)

→ [Les chiffres clés des catastrophes naturelles en France](#)



« Le modèle français d'indemnisation des catastrophes naturelles a prouvé sa pertinence et vient d'être renforcé par un ajustement tarifaire nécessaire. Face à la hausse des sinistres, le Conseil d'administration de CCR veille à ce que les assurés, par l'intermédiaire de leurs compagnies, continuent à bénéficier des avantages du régime d'indemnisation « Cat Nat » dans des conditions satisfaisantes. », **Jacques Le Pape**, Président de CCR.



« Le constat maintenant partagé des conséquences accrues du changement climatique doit laisser place à l'action : CCR, réassureur et conseiller des pouvoirs publics face aux catastrophes naturelles, joue son rôle de facilitateur au sein de l'écosystème de l'assurabilité pour accélérer l'adaptation de nos territoires au changement climatique. Je suis convaincu que le régime porté par CCR, fondé sur un véritable partenariat public-privé, représente l'équilibre juste et efficace, entre indemnisation et prévention, entre solidarité et responsabilité. », ajoute **Edouard Vieillefond**, Directeur général de CCR.

### A propos de CCR :

Réassureur public, CCR propose, avec la garantie de l'État et dans l'intérêt général, des couvertures contre les catastrophes naturelles et les risques non assurables aux compagnies d'assurance opérant en France. Acteur incontournable de la réassurance, CCR est reconnue pour son expertise dans la gestion des risques et pour la qualité de ses activités de recherche et d'analyse scientifique.

### Contacts presse :

Charles VAN DEN BOOGAERDE – [charles.vandenboogaerde@elabe.fr](mailto:charles.vandenboogaerde@elabe.fr) – 06 30 10 85 57

Irène DEDEYAN – [irene.dedeyan@elabe.fr](mailto:irene.dedeyan@elabe.fr) – 06 74 61 38 76

